

Madame Jannic Marchal Notaire Rue du Serpont 29 A/Bte 1

6800 LIBRAMONT-CHĘVIGNY

Saint-Hubert, le 04/04/2024

Nos réf : RU 074/2024 Vos réf : 2230658

Madame.

En réponse à votre demande de renseignements urbanistiques et en vertu des articles D.IV.99 et 100 du Code du Développement Territorial, nous avons l'honneur de vous délivrer le présent document, dressé sous réserve des résultats de l'instruction approfondie à laquelle il serait procédé au cas où une demande de certificat d'urbanisme, de permis d'urbanisme, serait introduite au sujet du bien considéré.

Concerne: MIRWART

Dénomination	Lieu-dit/adresse	Division	Section	N.	Exposant
Terre	Rue du Staplisse	5	Α	39	E

Appartenant à :

Le bien en cause :

- 1. Est situé en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur de Bertrix-Libramont-Neufchâteau adopté par le Ministère de la Région Wallonne, Arrêté de l'Exécutif du 05 décembre 1984 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité (voir carte n°1).
- 2. Est situé en partie en zone de cours et jardins dans le périmètre du schéma d'orientation local (SOL) n° 84059-PCA-0005-01 approuvé par arrêté du roi du 24/02/1959 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité. (Voir carte n°2/2bis)

jannic.

- 3. Sont soumis pour des raisons de localisation, à l'application d'un guide régional d'urbanisme 84059-RSR-0002-01 -anciennement Périmètres de Règlements Général sur les Bâtisses en Site Rural –Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 10/07/1985 modifié par arrêté de l'Exécutif régional wallon du 10/11/1988. (Voir carte 3);
- 4. parcelle concernée par une contrainte physique relative aux éboulements / parcelle concernée par un versant supérieur à 30° (voir carte n°)
- 5: BDES Sol: parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret) (voir carte n°)
- 6. A ce jour, l'administration communale n'a connaissance d'aucun plan d'expropriation dans lequel le bien considéré serait repris.
- 7. Le bien est :
- inscrit sur la liste de sauvegarde visée à l'article 193 du Code Wallon du Patrimoine ;
- classé en application de l'article 196 du Code précité ;
- situé à proximité d'une zone de protection visée à l'article 209 du Code précité
- Localisé en partie dans un site repris à l'inventaire des sites archéologiques visé à l'article 233 (voir carte n°4)
- situé à proximité d'un site classé (voir carte n°)
- 8: est situé à moins de 100 mètres d'une zone Natura 2000 visé par l'article 1bis alinéa unique 18° de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, modifié par le décret du 6 décembre 2001 relatif à la conservation des sites Natura 2000 ainsi que de la faune et de la flore sauvages (voir carte n°2).
- 9. A fait l'objet d'un certificat d'urbanisme n°1, datant de moins de deux ans :
- 10:-A fait l'objet d'un certificat d'urbanisme n°2, datant de moins de deux ans ;

D'après notre base de données, le bien :

- 11. A fait l'objet du (des) permis de bâtir ou d'urbanisme suivant(s) délivré après le 1^{er} janvier 1977 ;
- 12:- a fait l'objet d'un permis d'urbanisation délivré après le 1^{er} janvier 1977 n°84059-LTS-0039-00 décidé le 06-04-70 et toujours en vigueur à ce jour (Voir carte n°2)
- 13:- a fait l'objet d'un permis d'environnement :
- 14:- Il existe un certificat de Patrimoine pour le bien.



- 15. Se situe en partie dans le périmètre où s'applique un réseau d'assainissement collectif où le réseau d'égouttage est existant en partie (schématique, localisation vérifiée) et connecté à une station d'épuration, selon le PASH approuvé en date du 10 novembre 2005 et en vigueur à ce jour (carte n°5)
- 16. Sont situés à proximité d'une voirie régionale et communale équipée en eau et électricité, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante compte tenu de la situation des lieux :
- 17. est longé devant par un sentier communal (n°46) et longé à l'avant par un chemin communal (n°13) repris dans l'Atlas des voiries vicinales (voir carte n°6);
- 18: est situé à 50 mètres d'un cours d'eau non navigable de classe 3
- 19: est situé en zone d'aléa d'inondation faible et moyen (par débordement) (voir carte n°3)
- 20. Sont situés à moins de 20 m. d'un axe de ruissellement concentré (voir carte n°5)
- 21 est situé en zone de wateringue (voir carte n°)
- 22. est situé dans un Périmètre d'Intérêt Paysager (ADESA) et situé à moins de 200 mètres d'une vue remarquable (voir carte n°7)
- 23: est à moins de 250 m d'une canalisation FLUXYS (voir carte n°6)
- 24. Sont situés en zone de prévention forfaitaire de type IIb (voir carte n°6)
- 25.-comprend des arbres et haies remarquables (voir carte n°

Observations complémentaires :

Infractions qui grèvent le bien et qui ont fait l'objet d'un procès-verbal de constat d'infraction et/ou d'une mise en demeure et/ou d'un avertissement :

Aucun dossier de procès-verbal de constat d'infraction et/ou de mise en demeure et/ou d'avertissement n'est actuellement ouvert pour le bien.

Ce courrier ne présume pas de l'existence d'éventuelles infractions dont serait grevé le bien et qui n'auraient pas encore fait l'objet d'un constat d'infraction formel.

Ces informations sont données à titre indicatif et peuvent ne pas être exhaustives.

Votre attention est/attirée sur le danger que constitue l'achat / vente d'un immeuble grevé d'une infraction urbanistique. La responsabilité du propriétaire peut être engagée (en ce compris pour le maintien d'infractions urbanistiques).

Le Directeur Général

Frédéric LEROY

Service traitant :

LEROY Antoine

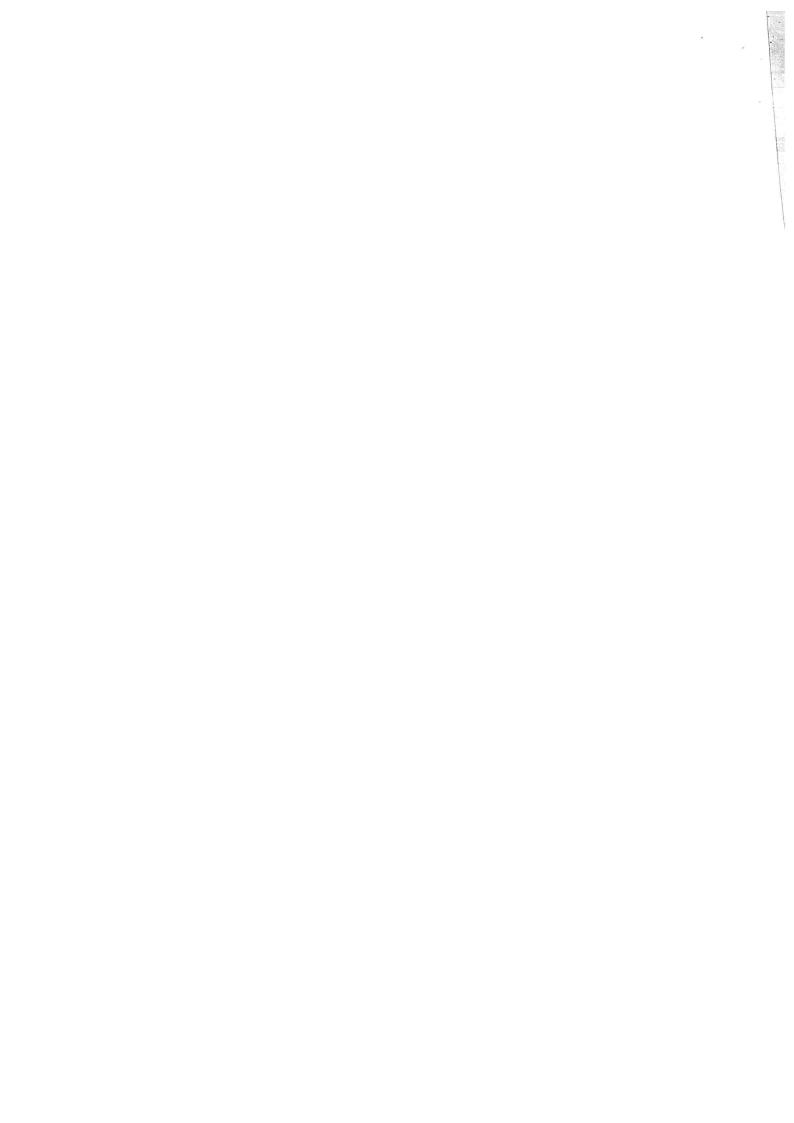
Service urbanisme

Tél. 061 26 09 82

Email urbanisme@saint-hubert.be

Le Bourgmestre,

Pierre HENNEAUX



Enquête notaire

	Division: SAINT-HUBERT 5 DIV/MIRWART/
	Section: A
Parcelle concernée	Numéro: A 39 E INS: 84059
	Surface calculée: 13.11 ares
	Adresse de la parcelle (Source:ICAR):
	Nom du plan du secteur d'aménagement :
	BERTRIX-LIBRAMONT-NEUFCHATEAU
	1 Zone(s) d'affectation:
	Habitat à caractère rural (100% soit 13.11 ares)
Blow do contains	Surcharges du plan de secteur
Plan de secteur	
	Prescriptions supplémentaires
	Prescription supplémentaire : Non
	Avant-projet et projet de modification du plan de secteur
	Infrastructures en avant-projet ou projet : Non
	Périmètres des avant-projets et projets : Non
	Parcelle située en GRU - Anciennement Zones Protégées en matière
	d'Urbanisme : Non
	Parcelle située en GRU - Anciennement Périmètres de Règlement Général
,	sur les Bâtisses en Site Rural Oui
	Code carto: 84059-RSR-0002-01
	Libellé: Mirwart
T.	Historique dossier: Arrêté du 14/01/2010 entré en vigueur le 5/02/2010 Liendoc: Ici
	Licitades <u>ra</u>
	Parcelle située en GRU - Accès aux personnes à mobilité réduite: Oui
Guides Régionaux d'Urbanisme	Code carto: 84059-RMR-0001-01
	Libellé: Saint-Hubert Historique dossier: arrêté du 19/12/1984 modifié les 25/02/1999,
	20/05/1999 et 25/01/2001
	Liendoc: <u>Ici</u>
	Parcelle située en GRU - Enseignes et dispositifs de publicité: Oui
	Code carto: 84059-REP-0001-01
	Libellé: Saint-Hubert
	Historique dossier: arrêté du 15/11/1990, arrêté du 06/09/1991
	Liendoc: <u>Ici</u>
	Parcelle située en GRU - Qualité acoustique des constructions: Non
	Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux
Guides Communaux d'Urbanisme	d'Urbanisme: Non
	Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux de Bâtisse:
	Non Parcelle située en SDC - Anciennement Schéma de Structure communaux:
Schéma de Développement Communal	Non
Permis d'Urbanisation	Parcelle située dans un permis d'urbanisation (anc. lotissement): Non
Rénovation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de rénovation urbaine: Non
Revitalisation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de revitalisation urbaine: Non
Sites à réaménager (SAR)	Parcelle située dans un SAR: Non
Périmètre de reconnaissance économique	La parcelle se trouve dans un périmètre de reconnaissance économique:
	Non COL Out
	Parcelle concernée par un SOL: Oui Code carto: 84059-PCA-0005-01
	Code service: D8135/4
Schéma d'Orientation local	Libellé: Null (100% soit 13.11 ares)
	Historique dossier: arrêté du Roi du 24/02/1959 (approbation)
	Liendoc: <u>Ici</u>
Périmètre de remembrement urbain	Parcelle située dans un périmètre de remembrement urbain: Non
Zones d'assainissement	1 type(s) de zone(s) : Collectif (RAC)
	Concent (NAC)

about:blank 1/3

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Cours d'eau	Voies navigables: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 1ère catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 2ème catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 3ème catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables non classés: Non A 50 mètres: Non Dont la catégorie n'a pas été définie: Non A 50 mètres: Non			
Cette catégorie ne peut être complétée automatiquement dans cette fiche.	La parcelle n'est située dans aucune zone			
Axe de ruissellement concentré	Parcelle traversée par un axe de ruissellement concentré: Non Parcelle située à moins de 20 mètres d'un axe de ruissellement concentré: Non			
Zone de prévention des captages (SPW)	rcelle située dans une zone de prévention forfaitaire (II): Non rcelle située dans une zone de prévention arrêtée (II) : Non rcelle située dans une zone de surveillance arrêtée III : Non			
Parc naturel	Parcelle située dans un parc naturel: Non			
Liste des arbres et haies remarquables	Un arbre se trouve dans la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve dans la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve dans la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non La parcelle se trouve dans une zone AHREM: Non			
ADESA - Points et lignes (PVR/LVR)	Sélection située dans un PIP: Oui Sélection située à moins de 200 mètres d'une vue remarquable: Oui			
Zone Natura 2000	Parcelle non située dans le périmètre d'une zone Natura 2000			
Zone Natura 2000 (100m)	Parcelle non située à moins de 100 mètres du périmètre d'une zone Natura 2000			
Servitudes La couche des servitudes n'a plus été actualisée depuis plusieurs années et n'est donc plus à jour. Au fur et à mesure des mises à jour du plan parcellaire cadastral, cette couche finira par complètement disparaître.(Source: SPF - Cadmap)	Le cadastre a connaissance d'une servitude qui traverse la parcelle: NON			
Wateringue	Parcelle contenant une wateringue: Non			
Canalisations de gaz Fluxys	Parcelle traversée par une canalisation 'Fluxys': Non Canalisation 'Fluxys' à une distance inférieure à 250 mètres: Non			
Seveso	Localisation ponctuelle des entreprises SEVESO: Non Zones contours des entreprises SEVESO: Non Zones vulnérables provisoires SEVESO: Non Zones vulnérables SEVESO: Non			
Banque de données de l'Etat des Sols:	Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret) : Non Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation (Art. 12 §4 du Décret) : Non			
Zones de consultation obligatoires du sous-sol	La parcelle n'a pas une présence de carrières souterraines La parcelle n'a pas une présence de puits de mines La parcelle n'a pas une présence potentielle d'anciens puits de mines La parcelle n'a pas une présence de minières de fer La parcelle n'a pas une présence de karst			
Cavité souterraine d'intérêt scientifique	Parcelle située dans une cavité: Non			
Eboulement	Parcelle concernée par une contrainte physique relative aux éboulements : Non La parcelle est concernée par un versant supérieur à 30° : Non			
Patrimoine - Biens classés et zones de protection	Parcelle contenant un monument classé : Non Parcelle contenant un site classé : Non Parcelle contenant un ensemble architectural classé : Non Parcelle contenant un site archéologique classé : Non			
Inventaire du patrimoine immobilier culturel:	Parcelle contenant une zone de protection : Non Inventaire du patrimoine immobilier culturel : Non			

14,04/2024 14.13	Treories and desired		
Cours d'eau	Voies navigables: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 1ère catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 2ème catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 3ème catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables non classés: Non A 50 mètres: Non Dont la catégorie n'a pas été définie: Non A 50 mètres: Non		
Aléa d'inondation Attention, les aléas "très faible" sont à consulter uniquement sur carte (échelles inférieures au 1:25.000). Cette catégorie ne peut être complétée automatiquement dans cette fiche.	La parcelle n'est située dans aucune zone		
Axe de ruissellement concentré	Parcelle traversée par un axe de ruissellement concentré: Non Parcelle située à moins de 20 mètres d'un axe de ruissellement concentré: Non		
Zone de prévention des captages (SPW)	Parcelle située dans une zone de prévention forfaitaire (II): Non Parcelle située dans une zone de prévention arrêtée (II): Non Parcelle située dans une zone de surveillance arrêtée III: Non		
Parc naturel	Parcelle située dans un parc naturel: Non		
Liste des arbres et haies remarquables	Un arbre se trouve dans la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve dans la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non La parcelle se trouve dans une zone AHREM: Non		
ADESA - Points et lignes (PVR/LVR)	Sélection située dans un PIP: Oui Sélection située à moins de 200 mètres d'une vue remarquable: Oui		
Zone Natura 2000	Parcelle non située dans le périmètre d'une zone Natura 2000		
Zone Natura 2000 (100m)	Parcelle non située à moins de 100 mètres du périmètre d'une zone Natura 2000		
Servitudes La couche des servitudes n'a plus été actualisée depuis plusieurs années et n'est donc plus à jour. Au fur et à mesure des mises à jour du plan parcellaire cadastral, cette couche finira par complètement disparaître. (Source: SPF - Cadmap)	Le cadastre a connaissance d'une servitude qui traverse la parcelle: NON		
Wateringue	Parcelle contenant une wateringue: Non		
Canalisations de gaz Fluxys	Parcelle traversée par une canalisation 'Fluxys': Non Canalisation 'Fluxys' à une distance inférieure à 250 mètres: Non		
Seveso	Localisation ponctuelle des entreprises SEVESO: Non Zones contours des entreprises SEVESO: Non Zones vulnérables provisoires SEVESO: Non Zones vulnérables SEVESO: Non		
Banque de données de l'Etat des Sols:	Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret) : Non Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation (Art. 12 §4 du Décret) : Non		
Zones de consultation obligatoires du sous-sol	La parcelle n'a pas une présence de carrières souterraines La parcelle n'a pas une présence de puits de mines La parcelle n'a pas une présence potentielle d'anciens puits de mines La parcelle n'a pas une présence de minières de fer La parcelle n'a pas une présence de karst		
Cavité souterraine d'intérêt scientifique	Parcelle située dans une cavité: Non		
Eboulement	Parcelle concernée par une contrainte physique relative aux éboulements : Non La parcelle est concernée par un versant supérieur à 30° : Non		
Patrimoine - Biens classés et zones de protection	Parcelle contenant un monument classé : Non Parcelle contenant un site classé : Non Parcelle contenant un ensemble architectural classé : Non Parcelle contenant un site archéologique classé : Non Parcelle contenant une zone de protection : Non		
Inventaire du patrimoine immobilier culturel:	Inventaire du patrimoine immobilier culturel : Non		
mironiano da pasimonio inmobilio Caltaren			



Recherche des contraintes

Carte archéologique	La parcelle est concernée par la carte archéologique: Oui (100% soit 13.11 ares)		
Chemin de Grande Communication (Liège)	Parcelle située à proximité d'un Chemin de Grande Communication: Non		
Modifications à l'atlas de la voirie vicinale (Source:SPW)	Modifications à l'atlas de la voirie vicinale: Non		
Périmètres de remembrements et d'aménagements fonciers	Parcelle concernée par un périmètre de remembrements et d'aménagements fonciers: Non		

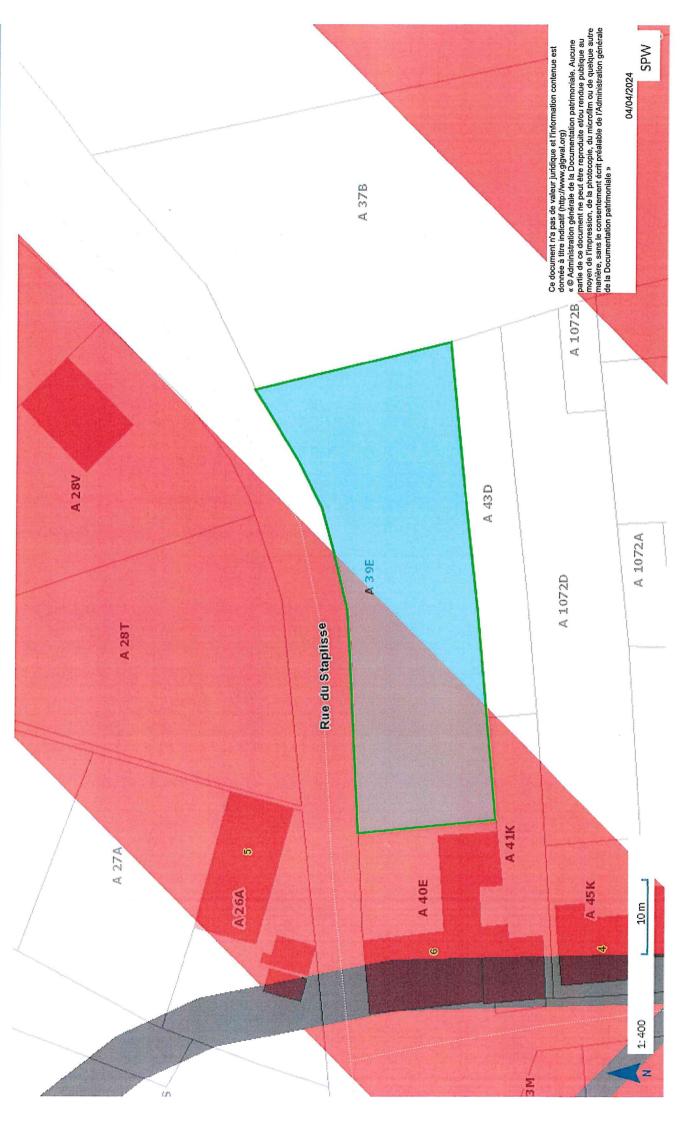
Ce document n'a pas de valeur légale. Les données ne sont fournies qu'à titre indicatif.





Géoportail du GIG

Carte 1- Plan de secteur

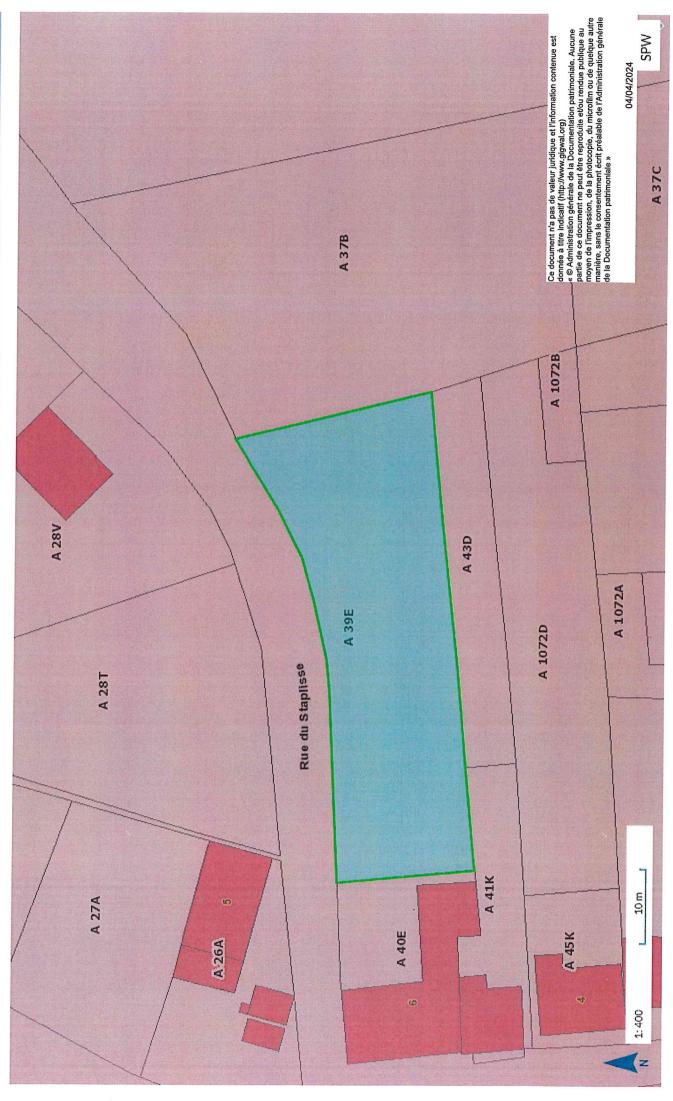






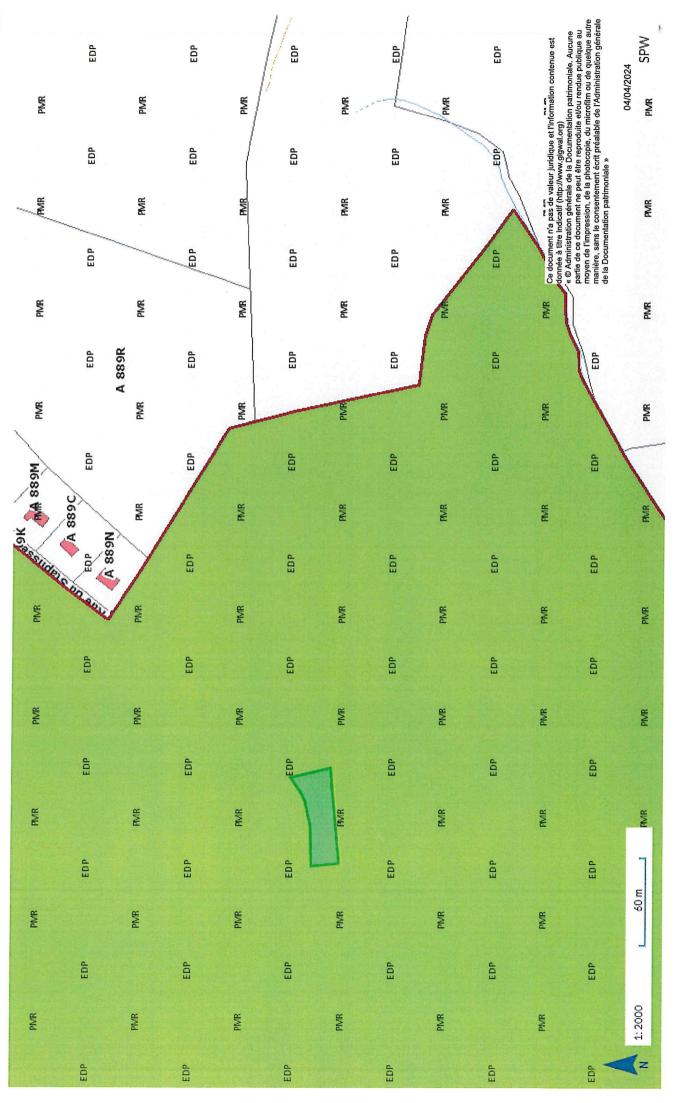
Carte 2- SOL

Géoportail du GIG







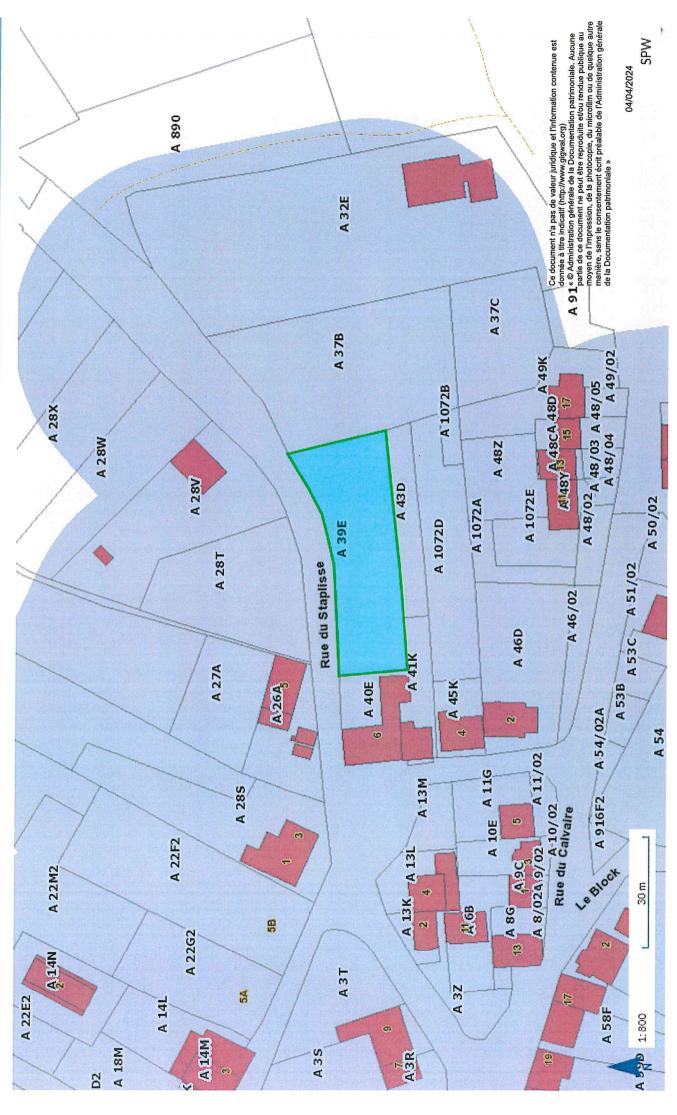






Géoportail du GIG

Carte 4- Carte archéologique





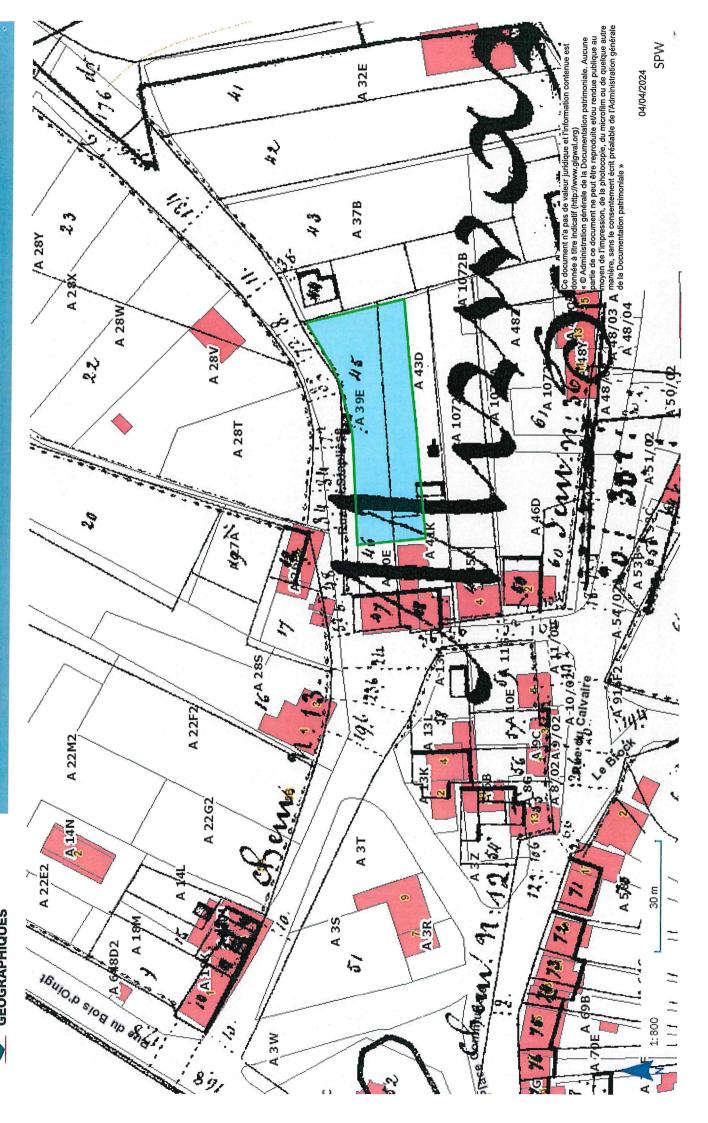


Carte 5- PASH

Géoportail du GIG









		N , e & h



Géoportail du GIG

Carte 7- ADESA

